

Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011

Jérôme MARCHAND-ARVIER

Adjoint au maire de Nancy

Remplaçante :
Docteur Francine Lintz-Bitte



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Depuis trois ans, je suis votre adjoint au maire, chargé de nos quartiers de la Ville Vieille, des Trois Maisons, de Boudonville et du Haut-du-Lièvre. Ce travail de proximité, mené avec André Rossinot et toute l'équipe municipale, est renforcé par mon attachement de très longue date au canton de Nancy-Nord.

Cette dynamique, cette exigence d'écoute et de résultats, je vous propose de les porter demain au Conseil Général. Je saurai vous y représenter, ardent à défendre Nancy et ambitieux pour notre Département.

Ce dimanche, faites le choix d'un élu de terrain toujours plus mobilisé pour notre qualité de vie.

J'aime ce canton. Avec vous, j'y consacrerai toute mon énergie.

Candidat de la Droite et du Centre



Un mandat, des exigences

Etre Conseiller Général, c'est pour moi respecter 3 exigences qui ne sont pas remplies par le Conseiller Général sortant

- 1 Agir comme un vrai élu de terrain en coopérant avec tous les acteurs des quartiers, plutôt que de faire de la politique politicienne
- 2 Défendre les projets de la ville de Nancy, qui souffrent aujourd'hui de l'absence de financement solide du Conseil Général (rénovation urbaine, ARTEM, Musée Lorrain...)
- 3 Concentrer énergie et moyens pour les missions prioritaires des politiques départementales, en privilégiant une gestion rigoureuse des finances publiques et ainsi mettre fin aux augmentations d'impôts

Des projets pour les quartiers

Jérôme MARCHAND-ARVIER

CANDIDAT

- 28 ans, marié, 1 enfant
- Adjoint au maire de Nancy, chargé des quartiers de la Ville Vieille, des 3 Maisons, de Boudonville et du Haut-du-Lièvre
- Conseiller du Grand Nancy en charge de la rénovation urbaine du plateau de Haye
- Chargé des relations avec les partenaires sociaux au Ministère du Travail
- Habite Place Carnot et a toujours vécu dans le canton

Francine LINTZ-BITTE

REMPLOCANTE

- 65 ans, mariée, 3 enfants, 3 petits-enfants
- Médecin généraliste
- Habite et exerce rue Vayringe depuis 1973
- Engagements dans le monde associatif
- Premier engagement dans la vie publique dans le droit fil de son métier de médecin de famille

www.jeromemarchandarvier.com

André Rossinot, Laurent Hénart et l'équipe municipale soutiennent Jérôme Marchand-Arvier. Ils apprécient l'énergie qu'il apporte aujourd'hui à la Ville de Nancy et demain au Conseil Général.

Haut-du-Lièvre

- Comblent le retard du Conseil Général dans le financement de la rénovation urbaine : il y consacre 10 fois moins que le Grand Nancy et 20 fois moins que l'Etat
- Renforcer la politique de prévention spécialisée pour faire barrage à l'insécurité

Boudonville

- Affirmer la vocation "verte", chemins piétonniers, petits parcs, avec un aménagement du parc Boulevard de Scarpone sans construire le très coûteux Centre des Mémoires
- Renforcer l'attractivité du collège Jean Lamour pour le mettre à l'abri de tout projet de fermeture

Trois-Maisons

- Lancer un grand forum participatif avec les habitants et les commerçants pour dessiner ensemble le faubourg de demain
- Soutenir les initiatives festives, culturelles et populaires tout au long de l'année

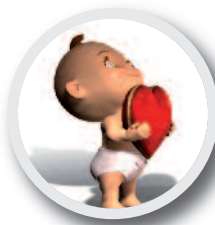
Ville Vieille

- Protéger la qualité de vie de la Ville Vieille en étant vigilants sur les nuisances et la tranquillité
- Engager clairement le Conseil Général, qui en est totalement absent aujourd'hui, dans le grand projet de rénovation du Musée Lorrain

Des priorités pour le département

La petite enfance

Un **contact personnalisé** avec chaque famille pour mieux préparer l'arrivée de l'enfant et faciliter le choix du mode de garde le mieux adapté



L'insertion professionnelle

Un **parrain pour chaque habitant** du canton relevant du RSA (Revenu de Solidarité Active) pour l'accompagner vers l'emploi durable



Les collèges

Une **attractivité renforcée** de tous les collèges du canton en les ouvrant davantage à la découverte des métiers et des filières de formation



Les personnes âgées

Un **contrat sénior** personnalisé pour promouvoir une réponse juste et adaptée : aide au maintien à domicile, logement adapté ou accueil en structure collective



Les 20 et 27 mars, votons Jérôme Marchand-Arvier

